



Communiqué de presse

Information réglementée
25 septembre 2012

Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

Septembre 2012 - Mise à jour concernant les titres et les droits de vote existants

Malines, 25 septembre 2012 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	25 septembre 2012	30 août 2012	Différence
Capital social	€ 12.326.212,87	€ 12.280.392,23	€ 45.820,64
Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)	113.366.636	113.593.687	-227.051
Actions ordinaires	113.271.763	113.498.814	-227.051
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote associés à	113.146.284	112.724.751	421.533
Actions ordinaires	113.051.411	112.629.878	421.533
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants			
Warrants	4.838.901	5.259.223	-420.322

Depuis le 30 août 2012, le capital social et le nombre de droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- Le 25 septembre 2012, la société a annulé toutes les 648.584 actions propres rachetées sous son Programme de Rachat d’Actions 2012;
- une petite correction a été apportée au nombre des Warrants existants, pour un nombre de 1.211 warrants;
- le 25 septembre 2012, 421.533 Warrants ont été convertis en 421.533 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 45.820,64 et des primes d’émission de € 5.473.970,89.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007, 2008, 2009 et 2010.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires de déclaration de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: http://www.fsma.be/~media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

Contacts

Investor Relations:

Vincent Bruyneel
SVP Strategy, Investor Relations & Corp. Comm.
vincent.bruyneel@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 335 696

Rob Goyens
Director Investor Relations & Strategic Planning
rob.goyens@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 333 054

Juridique:

Dieter Nieuwdorp
VP Corporate Counsel – Legal
dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 58 62

Presse:
Evelyne Nieuwland
Corporate Communications
evelyne.nieuwland@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 55 44

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2011 et le rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2012 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).